

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24T145

DOMAINE : 8.3 Voirie

Objet : Terrassement pour déroulage de câbles pour mise en discrétion réseau ENEDIS
Lieu de la demande : Rue Maréchal FOCH du N°5 au N°19
Du 27/05/2024 au 30/06/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1.

Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V.

Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants.

Vu le code pénal notamment l'article R610-5.

Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDERANT la demande du pétitionnaire : **EIFPAGE ENERGIE SYSTEMES VITROLLES – 11 rue de Lisbonne – 13127 VITROLLES** pour le compte d' **ENEDIS**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE :

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **28 MAI 2024**

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.



Le Maire,
Eric Le Dissès



ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du

LOCALISATION DE LA DEMANDE

Rue Maréchal FOCH du N°5 au N°19
13700 Marignane

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE

EIFFAGE ENERGIE SYSTEME VITROLLES (M. LORMIER
Eric)

Adresse

11 rue de Lisbonne - 13127 VITROLLES

Tél./FAX

06.46.07.04.22.

Mail

eric.lormier@eiffage.com
marie-laure.savyshchenko@eiffage.com

POUR LE COMPTE DE

D'ENEDIS

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

DU 27/05/2024 AU 30/06/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Terrassement pour déroulage câbles pour mise en
discrétion du réseau ENEDIS

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui Non

HORAIRES DE CHANTIER : 08h00 - 16h00

LONGUEUR TRANCHE 50 M

STATIONNEMENT INTERDIT + PANNEAUX

VOIRIE DE MOINS DE 3 ANS

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

20 KM/H

PROTECTION DES PIETONS

DANGER

PASSAGE PIETONS

VOIE FERMEE A LA CIRCULATION

PASSAGE VL ET PL

TRAVAUX 1/2 CHAUSSEE

INSTALLATION D'UNE BENNE OU DE CLOTURE DE CHANTIER
(PLAN CI-JOINT - ENTREPRISE :)

CONES DE SIGNALISATION

INSTALLATION ECHAFFAUDAGE

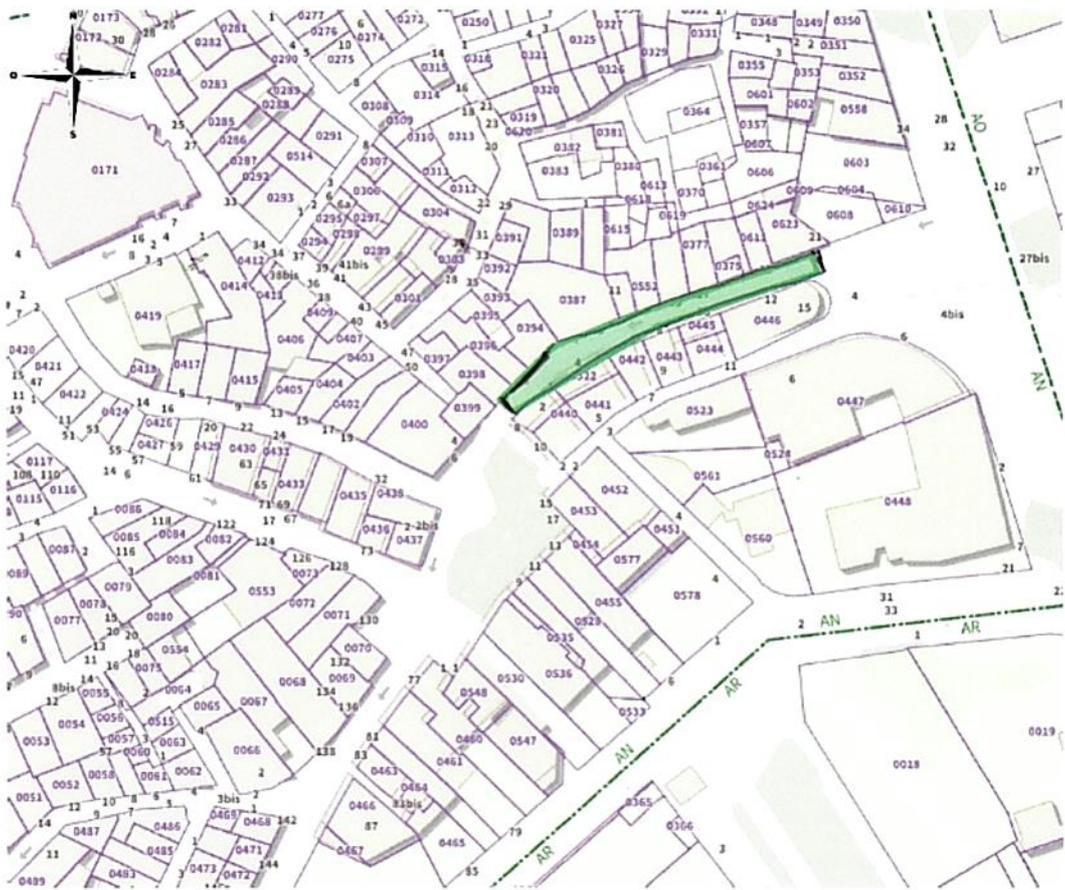
BALISAGE DU CHANTIER

INSTALLATION NACELLE

DAET

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain
Non soumis à accord

Avis/ OBSERVATION Direction PNRQAD
AVIS FAVORABLE



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">5.215268 43.415945 5.215301 43.415926 5.215636 43.41607 5.216006 43.41616 5.21599 43.416189 5.215577 43.416088 5.215392 43.416035 5.215268 43.415945</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : LORMIER Prénom : Eric
Dénomination : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MEDITERRANEE Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 11 RUE DE LISBONNE
Code postal 13127 Localité : VITROLLES Pays : FRANCE
Téléphone 0646070422 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : eric.lormier@eiffage.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : EIFFAGE ENERGIE SYSTEME VITROLLES Prénom : LORMIER ERIC
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 11 RUE DE LISBONNE
Code postal 13127 Localité : VITROLLES Pays : FRANCE
Téléphone 0646070422 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : marie-laure.savyshchenko@eiffage.com

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue du Marechal Foch,
Code postal 13700 Localité : Marignane

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : terrassement pour déroulage de câbles pour la mise en discrétion du réseaux enedis
Date prévue de début des travaux : 28/05/2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 35

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 35 Date de début de réglementation 27/05/2024
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

passage pour les piétons maintenus

.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur

Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Vitrolles

Le :23/05/2024

Nom : ERIC LORMIER Prénom : Qualité :



Type de formulaire : **DA**
Référence chantier : **B01818 Enedis**

Emplacement du chantier: **Rue du Marechal Foch,13700
Marignane**
Début du chantier : **28/05/2024** Durée: **35 jours**

Notre équipe vous accompagne dans le traitement de vos documents de chantier

Liste des envois effectués

Téléconsultation	Destinataire	Contact	Suivi	Réponse	Commentaire et éléments de réponse	Nature et type de réseau
Numéro : 2024052346457S	MAIRIE DE MARIGNANE HOTEL DE VILLE 13700 MARIGNANE CEDEX	Tel: 0442311168 Email: dst@ville-marignane.fr	Envoyé par: Mail Envoi: le			non-sensible